



Programme LEADER
Groupe d'Action Locale Cœur des Hauts de France
Comité de Programmation
Compte-Rendu de la consultation écrite de juillet 2022

Ont répondu à la consultation écrite :

Public :

- PETR Cœur des Hauts de France – CHEVAL Philippe (votant)
- Communauté de Communes Haute Somme – CELMA Claude (votant), FRANCOIS Eric, BLONDELLE Jean Marie (votant)
- Communauté de Communes de l'Est de la Somme – MERCIER Marie Estelle (votant)
- Communauté de Communes Terre de Picardie – ETEVE Bruno (votant), SCIASCIA Georgette, CARON Gérard (votant), LINEATTE Thierry

Privé :

- Artois Insertion Ressourcerie – BARALLE Vincent (votant)
- Association Saint Jean – COPPE Gaëlle (votant)
- Savoir Fer – LAIDAIN Arnold (votant)
- Générations Mouvement – GUILBERT Michel (votant)
- Gîte de l'Atrium – BLONDELLE Patrick (votant)
- Historial de la Grande Guerre – FRANCOIS Hervé (votant)
- Les Scénarios de Charli – LEGRAND Arnaud (votant)
- Souvenir Français – QUEYRAT Lisette (votant)

Comme le prévoit le règlement intérieur et en accord avec l'Autorité de Gestion le GAL a consulté ses membres par consultation écrite.

Cette consultation s'est déroulée du 4 au 19 juillet 2022

- Membre du collège public votant 6/9
- Membre du collège privé votant 8/10

Le principe du double quorum est respecté.

1. Points validés et notification du dernier comité du 31 mai 2022

- Notification :
 - des reliquats
 - de la maquette financière
- Déprogrammation de la demande de paiement non déposée
- Validation de transfert dans la maquette
- Demande de subvention accordée pour
 - l'office de tourisme Haute Somme « Etude de faisabilité, de programmation, mode de gestion et modèle économique relatifs à la Maison du canal et de la Nature à Cléry-sur-Somme » ;
 - le PETR Cœur des Hauts de France « Mise en œuvre de la Mission Pays d'art et d'histoire » ;

- le Centre social intercommunal de l'Est de la Somme « projet "péniche" Tiers-Lieu à l'Est de la Somme » ;
- le PETR Cœur des Hauts de France « Animation et fonctionnement du GAL 2022 »
- Avis d'opportunité favorable pour :
 - le PETR Cœur des Hauts de France « Communication et sensibilisation autour de la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles » ;
 - la commune de Chaulnes « Etude pour l'aménagement d'un espace de loisirs intergénérationnel.
- Approbation d'une consultation écrite et priorisation des projets pour le dernier comité
- Informations / mobilisation sur :
 - la communication ;
 - l'évaluation finale ;
 - la nouvelle candidature.

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité

2. Maquette financière

	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	MAQUETTE MODIFIEE	reliquat juin 2022	total programmé / payé	montant disponible
1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	559 000 €	0,01 €	532 884,68 €	26 115,32 €
		23,85%			
2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	971 000 €	851,88 €	890 625,48 €	80 374,52 €
		41,42%			
3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	302 000 €		301 872,24 €	127,76 €
		12,88%			
4	Communication, promotion, sensibilisation	179 000 €		167 889,39 €	11 110,61 €
		7,64%			
5	Coopération	20 000 €		12 906,66 €	7 093,34 €
		0,85%			
6	Evaluation				
7	Animation	313 000 €		294 868,87 €	18 131,13 €
		13,35%			
	TOTAL	2 344 000 €		2 201 047,32 €	142 952,68 €
				93,90%	6,10%

Approbation du comité à l'unanimité

3. Proposition de transfert de la maquette

Au regard des projets inscrits ce jour et de l'avis du comité technique il est proposé les transferts suivants

	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	MAQUETTE	TRANSFERT	MAQUETTE MODIFIEE	montant disponible
1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	559 000 €	- 26 000 €	533 000 €	115,32 €
2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du	971 000 €	47 000 €	1 018 000 €	127 374,52 €
3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	302 000 €	7 000 €	309 000 €	7 127,76 €
4	Communication, promotion, sensibilisation	179 000 €	- 11 000 €	168 000 €	110,61 €
5	Coopération	20 000 €	- 7 000 €	13 000 €	93,34 €
6	Evaluation				
7	Animation	313 000 €	- 10 000 €	303 000 €	8 131,13 €
	TOTAL	2 344 000 €		2 344 000 €	142 952,68 €

NB : La fiche animation, bien que prioritaire a été exceptionnellement ponctionnée pour permettre le passage de dossiers urgents. Le GAL est dans l'attente d'un reliquat conséquent, un transfert inverse vers cette fiche sera proposé au dernier comité.

Approbation du comité à l'unanimité

4. Présentation des projets pour demande de subvention

Suite :

- aux comités d'audition du 22 novembre 2021 et du 10 mai 2022
- aux comités techniques du 12 et 24 mai 2022 et 29 juin 2022

3 demandes sont présentées pour demande de subvention

En lien avec la fiche action « Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire »

Centre d'interprétation sur l'histoire religieuse de la Grande Guerre

Opération portée par le Souvenir Français

Description du projet

"Au cœur du Pays d'Art et d'Histoire, Haut lieu mémoriel des Batailles de la Somme, la chapelle du Souvenir Français de Rancourt Bouchavesnes-Bergen surplombant trois nécropoles française, britannique et allemande, ouvrira en 2022 un centre d'interprétation sur l'histoire religieuse de la Grande Guerre. Valorissant le circuit de Mémoire (Histoire et

Patrimoine), il accueillera élèves, universitaires, conférenciers, historiens français et étrangers. Un accès aux personnes en situation de handicap est aménagé également.

A partir de supports visuels, table d'orientation, panneaux didactiques, objets religieux, bornes actives, les visiteurs pourront découvrir le rôle joué par toutes les grandes religions et les religieux pendant la Grande Guerre, pour mobiliser les communautés, accompagner les soldats au front, consoler l'arrière et préparer la paix.

Le caractère innovant de la chapelle-mémorial en centre d'interprétation aura un impact sur les habitants et les acteurs du territoire, ajoutant une image forte, contemporaine et attractive à ce site exceptionnel, construit en 1922 par la famille du Lieutenant Du Bos, mort en 1916 devant Rancourt. Son corps est inhumé dans la chapelle.

Tous ces points forts ont retenu l'attention lors de la classification de la chapelle en IMH et nous positionnent très favorablement pour la labellisation et la reconnaissance à l'Unesco."

Comité d'audition

Avis

- Opération pleinement intégrée dans la stratégie de développement du GAL
- Rayonnement du projet au-delà de l'échelle du GAL : Le Souvenir Français attire des touristes au niveau national mais aussi au niveau international liens avec les ambassades
- Dimension partenariale démontrée via la pluralité des acteurs (Conseil Régional des Hauts de France, PETR Cœur des Hauts de France via Pays d'art et d'Histoire...)
- Faisabilité technique et économique
- Le projet est nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts de France : ce sera le premier centre d'interprétation sur l'ensemble des religions présentes lors de la Grande Guerre
- Gratuit
- Projet accessible aux personnes avec un handicap : un accès PMR est prévu
- Projet participant au maintien de l'emploi local
- Le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire

Note et détail de la notation

CRITERES GENERAUX		note	sur
Intégration de la stratégie locale de développement (0)			
le projet répond à un objectif opérationnel = 1 point		2	2
le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels = 2 points			
Impact territorial, rayonnement du projet			
échelle communale = 1 point			
échelle d'une communauté de communes = 2 points		4	4
échelle du GAL = 3 points			
au delà de l'échelle du GAL = 4 points			
Dimension partenariale , pluralité des acteurs (1)			
le maitre d'ouvrage donne la preuve de la dimension partenariale non = 0 point oui = 2 points		2	2
Faisabilité technique et économique (2)			
le maitre d'ouvrage donne la preuve de la faisabilité non = 0 point oui = 2 points		2	2
Caractère innovant (3)			
le projet n'est pas novateur = 0 point			
le projet est existant mais amélioré avec des nouveautés significatives = 1 point		3	3
le projet est nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts-de-France = 2 points			
le projet est pilote et expérimental à l'échelle régionale et/ou nationale = 3 points			
Condition d'accessibilité financière (4)			
le projet est accessible financièrement non = 0 point oui = 1 point		1	1
Condition d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (5) physique et/ou mental			
le projet est accessible aux personnes avec un handicap = 1 point		1	2
le projet est accessible aux personnes avec plusieurs handicaps = 2 points			
Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique			
le projet participe au maintien de l'emploi local = 1 point		1	2
le projet participe au maintien de l'emploi local et à la création d'emploi = 2 points			
total des points sur les critères généraux		16	18
CRITERE SPECIFIQUE EN FONCTION DE LA FICHE ACTION			
F1 Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus			
le projet est soucieux du milieu naturel = 0, 1 ou 2 points			
F2 Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire		2	
le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire = 0, 1 ou 2 points			
F3 Proposer des services créant ou renforçant le lien social			2
le projet crée du lien social et redynamise le tissu local = 0, 1 ou 2 points			
F4 Communication promotion sensibilisation			
le projet montre une image dynamique, contemporaine et attractive du territoire = 0, 1 ou 2 points			
F5 Coopération			
le projet rentre dans une démarche de labellisation ou de rattachement à une marque non = 0 point oui = 2 points			
total des points sur le critère spécifique		2	2
TOTAL		18	20

Avis du comité technique

Favorable

Plan de financement

montant total du projet	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	plan de financement FEADER	
48 499,00 €	1 675,2€	46 823,80€	Département	2 253,23€
			Région	5 495,48€
			FEADER	30 994,84€
			Souvenir Français	8 080,25€

Précision: afin d'éviter des conflits d'intérêt, Lisette QUEYRAT en tant que chargée de Mission auprès du Président Général du Souvenir Français ne participe pas à ce vote.

Approbation du comité à l'unanimité

Le vidéo mapping au service de la valorisation du patrimoine, notamment de la reconstruction, et du développement touristique

Opération portée par les Rencontres Audiovisuelles

Description du projet

Projet de médiation utilisant la technique innovante du vidéo mapping, pour toucher de nouveaux publics et les sensibiliser au patrimoine et à l'image.

Le côté spectaculaire et ludique du vidéo mapping permet de toucher un public très large, notamment un public éloigné de la culture.

Ce projet concourt également à l'appropriation de son cadre de vie par le public local, qui à travers les propositions mapping pourra redécouvrir les bâtiments de son quotidien, vivre une expérience artistique marquante qui laissera ainsi des traces et créera un lien durable à ces espaces.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet régional de structuration de la filière mapping (recherche, formation, accompagnement des artistes, diffusion), et se positionne en parallèle de deux autres projets financés par l'Europe :

- un projet de recherche mapping (Feder, porté par l'Université de Valenciennes)
- un projet IEJ, 20 jeunes par année formés en Hauts-de-France au mapping.

Étape 1 (avril- août 2022) :

- réalisation des mapping

Étape 2 (9 septembre 2022) :

- Mapping sur l'Hôtel de Ville de Ham, bâtiment de la reconstruction

Étape 3 (10 septembre 2022) :

- Mapping sur l'église d'Estrées Deniecourt, bâtiment de la reconstruction

Étape 4 (17 septembre 2022) :

- Parcours Mapping à l'Historial : façade, cour intérieure, 3 micromapping dans le musée.

Étape 5 : Bilan, analyse de l'efficacité des dispositifs et des actions

Comité d'audition

Avis

- Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels
- Le rayonnement du projet va au-delà de l'échelle du GAL : attire des personnes du territoire mais aussi de la région Hauts de France, et des touristes de passage. Intégré à une action plus large : Vidéo Mapping European Center et Vidéo Mapping Festival

- Dimension partenariale démontrée : Région Hauts de France, Historial de la Grande Guerre, presse locale
- Faisabilité technique et économique
- Le projet est nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts de France
- Gratuit
- Le projet est accessible aux personnes avec plusieurs handicaps
- Le projet participe au maintien de l'emploi local : hébergement et restauration locaux des techniciens et artistes, mais aussi des spectateurs
- Le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire : permet au public de se réappropriier son cadre de vie et son patrimoine, médiation patrimoniale / un nouveau regard sur le patrimoine

Note et détail de la notation

CRITERES GENERAUX		note	sur
Intégration de la stratégie locale de développement (0)			
le projet répond à un objectif opérationnel = 1 point		2	2
le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels = 2 points			
Impact territorial, rayonnement du projet			
échelle communale = 1 point			
échelle d'une communauté de communes = 2 points		4	4
échelle du GAL = 3 points			
au delà de l'échelle du GAL = 4 points			
Dimension partenariale , pluralité des acteurs (1)		2	2
le maître d'ouvrage donne la preuve de la dimension partenariale non = 0 point oui = 2 points			
Faisabilité technique et économique (2)		2	2
le maître d'ouvrage donne la preuve de la faisabilité non = 0 point oui = 2 points			
Caractère innovant (3)			
le projet n'est pas novateur = 0 point			
le projet est existant mais amélioré avec des nouveautés significatives = 1 point		2	3
le projet est nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts-de-France = 2 points			
le projet est pilote et expérimental à l'échelle régionale et/ou nationale = 3 points			
Condition d'accessibilité financière (4)		1	1
le projet est accessible financièrement non = 0 point oui = 1 point			
Condition d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (5) physique et/ou mental			
le projet est accessible aux personnes avec un handicap = 1 point		2	2
le projet est accessible aux personnes avec plusieurs handicaps = 2 points			
Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique			
le projet participe au maintien de l'emploi local = 1 point		1	2
le projet participe au maintien de l'emploi local et à la création d'emploi = 2 points			
total des points sur les critères généraux		16	18
CRITERE SPECIFIQUE EN FONCTION DE LA FICHE ACTION			
F1 Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus			
le projet est soucieux du milieu naturel = 0, 1 ou 2 points			
F2 Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire		2	
le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire = 0, 1 ou 2 points			
F3 Proposer des services créant ou renforçant le lien social			
le projet crée du lien social et redynamise le tissu local = 0, 1 ou 2 points			2
F4 Communication promotion sensibilisation			
le projet montre une image dynamique, contemporaine et attractive du territoire = 0, 1 ou 2 points			
F5 Coopération			
le projet rentre dans une démarche de labellisation ou de rattachement à une marque non = 0 point oui = 2 points			
total des points sur le critère spécifique		2	2
TOTAL		18	20

Avis du comité technique

Favorable

Plan de financement

montant total du projet	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	plan de financement FEADER	
124 160,66 €		124 160,66 €	Région	25 000€
			Historial	3 2 00€
			FEADER	95 960.65€
			Rencontres Audiovisuelles	0,01€

Précision: afin d'éviter des conflits d'intérêt, Hervé FRANCOIS en tant que Président de Rencontres Audiovisuelles, ne participe pas à ce vote.

Approbation du comité à l'unanimité

En lien avec la fiche action « Proposer des services créant ou renforçant le lien social»
--

Festival photo

Opération portée par la ville de Ham

Description du projet

Pour la 1ère année, la ville de Ham organise un festival Photo sur le thème de la jeunesse. Une photographe est venue en résidence afin de porter un regard sur la jeunesse hamoise et ses alentours d'aujourd'hui, partager avec eux deux mois de vacances, moment si privilégié de liberté, d'amusements, de loisirs. Ce fut l'occasion d'échanger et de créer du lien social. L'exposition de Laure Vouters et celles d'autres photographes professionnels se fera à l'extérieur, cela à partir du 16 juillet, afin de faire profiter à un maximum de public.

Comité d'audition

Avis

- Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels
- Rayonnement du projet à l'échelle d'une communauté de communes
- Dimension partenariale démontrée : Centre social Est de la Somme, espace Emile Luciani, association Ciném'Ham, Communauté de communes de l'Est de la Somme
- Faisabilité technique et économique
- Le projet est nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts de France
- Gratuit
- Le projet est accessible aux personnes avec plusieurs handicaps
- Le projet participe au maintien de l'emploi local : hébergement et restauration locaux pour les artistes, imprimeurs locaux
- Le projet crée du lien social et redynamise le tissu local : liens intergénérationnels, mise en valeur du patrimoine local

Note et détail de la notation

CRITERES GENERAUX		note	sur
Intégration de la stratégie locale de développement (0)			
le projet répond à un objectif opérationnel = 1 point		2	2
le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels = 2 points			
Impact territorial, rayonnement du projet			
échelle communale = 1 point			
échelle d'une communauté de communes = 2 points		2	4
échelle du GAL = 3 points			
au delà de l'échelle du GAL = 4 points			
Dimension partenariale , pluralité des acteurs (1)			
le maître d'ouvrage donne la preuve de la dimension partenariale non = 0 point oui = 2 points		2	2
Faisabilité technique et économique (2)			
le maître d'ouvrage donne la preuve de la faisabilité non = 0 point oui = 2 points		2	2
Caractère innovant (3)			
le projet n'est pas novateur = 0 point			
le projet est existant mais amélioré avec des nouveautés significatives = 1 point		2	3
le projet est nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en Région Hauts-de-France = 2 points			
le projet est pilote et expérimental à l'échelle régionale et/ou nationale = 3 points			
Condition d'accessibilité financière (4)			
le projet est accessible financièrement non = 0 point oui = 1 point		1	1
Condition d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (5) physique et/ou mental			
le projet est accessible aux personnes avec un handicap = 1 point		2	2
le projet est accessible aux personnes avec plusieurs handicaps = 2 points			
Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique			
le projet participe au maintien de l'emploi local = 1 point		1	2
le projet participe au maintien de l'emploi local et à la création d'emploi = 2 points			
total des points sur les critères généraux		14	18
CRITERE SPECIFIQUE EN FONCTION DE LA FICHE ACTION			
F1 Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus			
le projet est soucieux du milieu naturel = 0, 1 ou 2 points			
F2 Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire			
le projet fait participer les habitants et les acteurs du territoire = 0, 1 ou 2 points			
F3 Proposer des services créant ou renforçant le lien social			
le projet crée du lien social et redynamise le tissu local = 0, 1 ou 2 points		2	2
F4 Communication promotion sensibilisation			
le projet montre une image dynamique, contemporaine et attractive du territoire = 0, 1 ou 2 points			
F5 Coopération			
le projet rentre dans une démarche de labellisation ou de rattachement à une marque non = 0 point oui = 2 points			
total des points sur le critère spécifique		2	2
TOTAL		16	20

Avis du comité technique

Favorable

Plan de financement

montant total du projet	dépenses non éligibles	assiette éligible retenue	plan de financement FEADER	
			CC Est Somme	
11 184,16 €		11 184,16 €	CC Est Somme	2 000€
			FEADER	6 947,33€
			HAM	2 236,83€

Approbation du comité à l'unanimité

Suite à la consultation écrite, la cellule d'animation informera les maîtres d'ouvrage concernés.

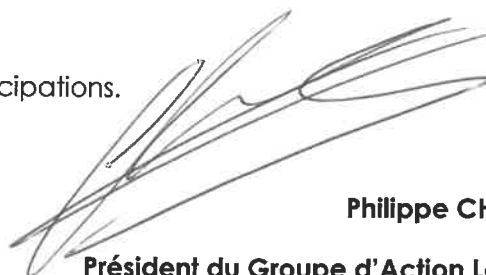
5. Suivi de la maquette financière

En fonction des décisions prises, la maquette financière est modifiée.

	intitulé des fiches actions - orientation stratégique	MAQUETTE MODIFIEE	programmé à ce comité	total programmé/ payé	montant disponible après décision
1	Diversification et valorisation des activités de loisirs verts et bleus	533 000 €		532 884,68 €	115,32 €
2	Développement des activités culturelles innovantes contribuant au dynamisme du territoire	1 018 000 €	126 955,49 €	1 017 580,97 €	419,03 €
3	Proposer des services créant ou renforçant le lien social	309 000 €	6 747,33 €	308 619,57 €	380,43 €
4	Communication, promotion, sensibilisation	168 000 €		167 889,39 €	110,61 €
5	Coopération	13 000 €		12 906,66 €	93,34 €
6	Evaluation				- €
7	Animation	303 000 €		294 868,87 €	8 131,13 €
	TOTAL	2 344 000 €	133 702,82 €	2 334 750,14 €	9 249,86 €

Notification du comité

Le Président remercie les membres pour leurs participations.



Philippe CHEVAL

Président du Groupe d'Action Locale